



La ville sans contraintes.

Vélocité Languedoc
22 avenue du Pont Juvénal
34000 Montpellier
montpellier@fubicy.org
<http://velocite-montpellier.fr/>

DEMAIN, LE VELO à MONTPELLIER

Questionnaire aux candidats aux élections municipales de mars 2014

Question 1: l'ambition déplacements actifs

La part modale du vélo est mesurée par des enquêtes ménages. Elle stagne dans les grandes villes à 2 ou 3% en France, mais Copenhague par exemple a un objectif de 50%.

Quel objectif de part modale du vélo vous fixez-vous en fin de mandature? Quel moyen concret mettrez-vous en place pour mesurer cette part modale ?

Question 2: budget vélo

Quel budget annuel d'investissement attribueriez-vous aux aménagements et équipements spécifiques vélo (par exemple ramené à l'habitant)?

Question 3: concertation

Prévoyez-vous la nomination d'un adjoint en charge à la fois de la voirie et des déplacements actifs?

Si oui, souhaitez-vous qu'il ait un rôle influent à l'agglomération?

Acceptez-vous le principe d'une consultation des associations pour la répartition du budget vélo et la prise en charge des points noirs et anomalies?

Question 4: le code de la rue

Êtes-vous d'accord pour engager Montpellier sur la réforme dite du "code de la rue" visant à donner priorité sur la voirie aux usagers les plus faibles? Et plus précisément, en installant avec discernement des zones de rencontre (20 km/h), en étendant les zones 30 et en généralisant les double-sens cyclables et les tourne-à-droite au feu rouge? Si oui, quel pourcentage de la voirie de desserte résidentielle, et étendez-vous ces zones aux voies de liaisons inter-quartiers sécurisées....?

Que pensez-vous de la transformation de Montpellier en "ville 30", faisant du 30 km/h la norme en dehors des grands axes de circulation, en tant que moyen simple et économique de sécuriser et civiliser les déplacements dans la cité ?

Question 5: continuité du réseau cyclable

Un réseau cyclable entièrement maillé et séparé restant du domaine de l'irréel, est-ce que vous

préconisez la réalisation d'un balisage global des voies, permettant de pallier aux discontinuités physiques du réseau cyclable grâce à des itinéraires balisés et dûment repérables?

Question 6: axes structurants

Pensez-vous asseoir durant cette mandature un ensemble d'axes structurants (est-ouest, nord-sud...), voies principalement dédiées aux modes actifs, sécurisées et en parfaite continuité physique, constituant l'épine dorsale d'un schéma directeur vélo (dont une étude a déjà été réalisée)?

Il va de soit que pour la continuité de ces axes structurants, des choix devront être faits en faveur des pistes cyclables, au détriment de voies à circulation motorisée ou du stationnement résident.

Question 7: liaisons entre les communes de l'aire urbaine

Êtes-vous d'accord pour accorder une priorité au moins égale à celle des transports motorisés pour la réalisation d'un maillage cyclable entre les communes de l'aire urbaine jusqu'au centre de Montpellier, en travaillant de concert avec les communes concernées et le département, gestionnaires de la voirie en ce qui les concerne.

Question 8: le schéma national des Véloroutes et Voies Vertes

La Véloroute V70 (Palavas-Nevers) et la Véloroute européenne EV8 de la Méditerranée Athènes-Cadix irriguent l'aire de Montpellier.

Seriez-vous moteur pour hâter la réalisation de ces Véloroutes et en assurer le bon raccordement en ce qui concerne la ville et l'agglomération?

Question 9: sécurisation des voies cyclables

Les voies cyclables sont toujours obstruées (conteneurs ordures, étals marchands, stationnement "minute" et abusif...: comptez-vous prendre de vraies mesures de police pour lutter contre ces obstacles?

Question 10: stationnement

Prévoyez-vous d'implanter en chaque lieu, sur la chaussée ou trottoir, un semi diffus d'arceaux de stationnement vélos, et des parcs plus denses en desserte d'établissement publics ou d'arrêt de transports en commun, et construire des parcs à vélos sécurisés et abrités à proximité des grands sites d'échanges intermodaux?

Question 11: la police

En zone dense, la compétition entre les mode de déplacement est sévère, au bénéfice des plus forts, les motorisés, dès lors qu'ils peuvent transgresser les règles, principalement vitesse limite et stationnement gênant. Etes vous déterminés à lutter contre ces abus qui exposent à un stress élevés les piétons et cyclistes, par une police disponible et en particulier une fourrière active en permanence? Cf question 9.

Question 12: la communication

Enfin, être-vous prêt à vous engager personnellement dans une campagne de communication visant à convaincre la population des vertus de la petite reine, par tous les médias auxquels vous avez accès?

Notre questionnaire établi à la faveur des élections municipales concerne la ville-centre bien que Vélocité-Languedoc ait choisi d'agir sur Montpellier Territoires (le bassin de vie de Montpellier).